

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

<b>1.1. Identificateur de produit</b>	<b>MORFLEX* 150</b>
<b>Synonymes:</b>	1,2-Benzenedicarboxylic acid, 1,2-dicyclohexyl ester
<b>Nombre registre du Chemical Abstracts:</b>	84-61-7
<b>REACH Registre Nombre:</b>	01-2119978223-34-0003

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Plastifiant

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Vertellus LLC  
201 North Illinois Street, Suite 1800  
Indianapolis, Indiana 46204 USA  
1-336-292-1781

**Only Representative for EU REACH Registration:**  
Vertellus Specialties UK Ltd.  
Seal Sands Road, Seal Sands  
Middlesbrough, TS2 1UB  
England

**e-mail:** sds@vertellus.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Vertellus:** 1-336-292-1781  
**CHEMTREC (USA):** +1-800-424-9300 (collect calls accepted)  
**CHEMTREC (International):** +1-703-527-3887 (collect calls accepted)  
**NRCC (China):** +86 25 85477110

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange (Conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1  
Toxicité pour le système reproductif, catégorie de danger 1B  
Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 3

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles de danger (pictogrammes):



**Mot de signal:**

Danger

**Précautions de danger:**

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H360D - Peut nuire au fœtus.  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Prevention Conseils de prudence:**

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<b>Premières prudence de l'aide:</b>	P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
<b>Stockage de prudence:</b>	P405 - Garder sous clef.
<b>L'élimination de prudence:</b>	P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale relative aux déchets dangereux.

### 2.3. Autres dangers

**Autres risques:** Ne s'applique pas

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances or 3.2. Mélanges

Ingrédient	Numéro CAS	Concentration (%)	EINECS / ELINCS	CLP Inventaire / Annexe VI	UE Classification CLP (1272/2008)
Dicyclohexyl Phthalate	84-61-7	~ 100	201-545-9	Not applicable	Skin Sens. 1; H317 Repr. 1B; H360D Aquatic Chronic 3; H412

**REMARQUE:** Voir la section 8 de cette fiche de données de limites d'exposition pour ces ingrédients. Voir la section 15 de cette fiche signalétique pour plus d'informations secret commercial (le cas échéant).

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. Laver la peau contaminée avec du savon et de l'eau. Si une irritation se développe, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
<b>Inhalation:</b>	En cas d'exposition à des niveaux excessifs, déplacer à l'air frais et consulter un médecin si une toux ou d'autres symptômes se développent.
<b>Ingestion:</b>	En cas d'ingestion, contacter immédiatement un médecin ou le centre anti-poisons. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Aiguë:</b>	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des irritations cutanées chez certaines personnes.
<b>Effets retardés:</b>	Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin:</b>	Aucune indication particulière. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient.
-------------------------	---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** Mousse, Pulvérisation d'eau, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux:** Comme avec tous les autres matériaux organiques, la combustion produira du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

**Potentiel d'explosion de poussières:** Désigner la NFPA 654, Standard pour la prévention de Feu et les Explosions de poussière de la fabrication, le traitement et la manutention du Combustible particules solides, pour une manipulation en toute sécurité. Morflex\* 150 (dicyclohexyl phthalate) was tested for dust explosion characteristics and the following results were obtained:

- minimum ignition energy: 3 - 5 mJ
- Minimum ignition temperature of dust cloud: 430 - 440°C
- Explosion severity - 20L Sphere
  - Maximum explosion pressure (bar): 7.4
  - Maximum rate of pressure rise (bar/s): 642
  - Kst value (bar.m/s): 174

The MIE data suggests a high sensitivity to ignition.

Follow good engineering practice, such as NFPA 69 and NFPA 77, for the design, construction and operation of solids handling equipment, and for protection against static electricity.

**Risques d'inflammabilité spéciales:** Non applicable

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils de base Comment lutte contre les incendies:** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue protectrice. Les procédures normales de lutte contre l'incendie peuvent être utilisées.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Procédures d'évacuation:** Isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

**Instructions particulières:** Retirer les vêtements contaminés pour empêcher une absorption. Décontaminer personnel affectés en utilisant les procédures de premiers soins à la section 4. Chaussures en cuir qui ont été saturées doivent être jetés.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir les rejets dans les sols, les drains, les égouts et les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Isoler la zone dangereuse. Interdire l'accès au personnel non indispensable et non protégé. Éliminer toutes les sources d'ignition. Ventiler la zone de déversement ou de fuite. Porter un équipement de protection pendant le nettoyage. Le matériau peut ensuite être recueilli pour élimination ultérieure. Après collecte du matériau, rincer la zone à l'eau. Éliminer le matériau conformément aux pratiques d'élimination des matériaux potentiellement dangereux standards tel qu'exigé par les lois fédérales, nationales, ou locales en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Reportez-vous à la section 8 pour toute information sur le choix des équipements de protection individuelle. Reportez-vous à la section 13 pour toute information sur le produit déversé, des instructions d'élimination des matières absorbantes et propre.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions à prendre pour risques particuliers:** Non applicable

**Pratiques de réduction des risques:** Porter un équipement de protection approprié lors de l'entretien d'un équipement contaminé. Se laver les mains avant de manger ou de fumer après manipulation de ce matériau. Pour réduire le risque d'explosion de poussières, suivre les recommandations concernant la conception des processus et des usines, le contrôle des sources d'ignition et de dégagement des poussières, le contrôle contre les incendies, la formation et la maintenance décrites dans "NFPA 654 : Standard for the Prevention of Fire and Dust Explosions from the Manufacturing, Processing, and Handling of Combustible Particulate Solids" (Norme pour la prévention des incendies et des explosions de poussières applicables à la fabrication, au traitement et à la manipulation des particules solides) La mise en œuvre d'un programme de contrôle de l'accumulation de poussières sur les surfaces de travail s'avère critique en vue de réduire les explosions de poussières secondaires catastrophiques.

**Matériel de manutention spécial:** Non applicable

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions et recommandations stockage:** Ce produit doit être stocké à température ambiante dans un endroit sec et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé en dehors des périodes d'utilisation. Minimiser la génération de poussière et de l'accumulation.  
 Routiniers devrait être mis en place pour s'assurer que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.  
 Poudres sèches peuvent construire des charges d'électricité statique lorsqu'elle est soumise au frottement de transfert et les opérations de mélanges. Fournir des précautions adéquates, telles que la mise à la terre électrique et de liaison ou atmosphères inertes.

**Dangereuses réactions d'incompatibilité:** Incompatible(s) avec les matériaux d'oxydation Métaux alcalins Ammoniac Agents réducteurs forts

**Incompatibilités avec des matériaux de construction:** aucun(e) connu(e)

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Si une évaluation de la sécurité chimique a été établi un scénario d'exposition est joint en annexe à la présente fiche de données de sécurité. Reportez-vous à la présente annexe pour les paramètres de contrôle de scénarios d'exposition spécifiques pour les utilisations identifiées dans le paragraphe 1.2.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pays	Limite d'exposition professionnelle
Austria, Ireland, New Zealand, United Kingdom	5 mg / m <sup>3</sup> en moyenne pondérée sur 8 heures
Denmark	3 mg / m <sup>3</sup> en moyenne pondérée sur 8 heures; 6 mg / m <sup>3</sup> en limite de 15 minutes à court terme

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Méthode de surveillance de l'air:** Collection Media: Tenax®; Analysis Method: GC/FID

<b>Le niveau dérivé sans effet (DNEL) - Travailleur:</b>	
Route	DNEL
À long terme - les effets systémiques (inhalation)	35.2 mg/m <sup>3</sup>
Toxicité aiguë - effets systémiques (inhalation)	35.2 mg/m <sup>3</sup>
Aiguë et à long terme - effets locaux (voie cutanée, inhalation)	No hazard identified
À long terme-les effets systémiques (voie cutanée)	0.5 mg/kg bw/day
Toxicité aiguë - les effets systémiques (voie cutanées)	No hazard identified.

**Ne dérivés d'aucun niveau d'effet (DNEL) – Population générale :**

Route	DNEL
À long terme - les effets systémiques (inhalation)	0.87 mg/m <sup>3</sup>
Toxicité aiguë - effets systémiques (inhalation)	No hazard identified
Aiguë et à long terme - effets locaux (voie cutanée, inhalation)	No hazard identified
À long terme-les effets systémiques (voie cutanée)	0.25 mg/kg bw/day
Toxicité aiguë - les effets systémiques (voie cutanées)	no hazard identified
À long terme - les effets systémiques (oral)	0.25 mg/kg bw/day
Toxicité aiguë - effets systémiques (oral)	0.25 mg/kg bw/day

**La concentration prévisible sans effet (PNEC):**

Route	PNEC
Aqua PNEC (eau douce)	0.004 mg/L
Aqua (eau de mer) de la PNEC	0 mg/L
Aqua PNEC (STP)	10 mg/L
Sédiments PNEC (eau douce)	1.06 mg/kg sediment dw
Sédiments PNEC (eau de mer)	0.106 mg/kg sediment dw
Sol PNEC	0.21 mg/kg soil dw

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Voir aussi l'annexe au présent SDS (le cas échéant) pour les contrôles spécifiques de scénarios d'exposition.

**Autres Contrôles techniques:** Toutes les opérations doivent être effectuées dans des conditions bien ventilées. Une ventilation locale devrait être fournie. Il est recommandé que tous la poussière équipement de contrôle de ventilation par aspiration locale et involed de systèmes de transport matériel dans la manipulation de ce produit contiennent des événements de secours explosion ou un système de suppression explosion ou un environnement déficient en oxygène.

S'assurer que des systèmes de traitement de poussières (tels que les conduits d'échappement, collecteurs de poussière, les navires et équipement de traitement) sont conçus de manière à empêcher la poussière de s'échapper dans la zone de travail (c.-à-d., il n'y pas de fuite de l'équipement).

**Équipement de protection individuelle:** Lunettes de sécurité ou lunettes de protection contre les risques chimiques. Équipement protecteur : Vêtements, gants et bottes imperméables. En cas de risques de surexposition, utiliser un respirateur à cartouche chimique approuvé par NIOSH ou un appareil respiratoire à adduction d'air si nécessaire. Butyl rubber, nitrile rubber, neoprene, polyvinyl alcohol (PVA) gloves conforming to at least EN374; long sleeved shirts and trousers without cuffs or impervious clothing (EN 14605); Half mask (EN136) or full face (EN140) respirators with organic vapor/acid gas cartridges and particle filters and chemical goggles (EN166) or face shield.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<b>Respirateur Attention:</b>	Observez les règlements de l'OSHA concernant l'utilisation des respirateurs (29 CFR 1910.134) ou des directives équivalentes. Les respirateurs à purification d'air ne doivent pas être utilisés dans des atmosphères pauvres en oxygène.
<b>Risques thermiques:</b>	Non applicable.
<b>Contrôle de l'exposition de l'environnement:</b>	Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques des circonstances locales. Si l'utilisation du produit génère des poussières, de fumées, de gaz, de vapeur ou de brouillard, des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir l'exposition des travailleurs à des contaminants atmosphériques au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence, État et odeur (température ambiante)</b>	Poudre blanche à légère odeur aromatique.		
<b>Pression de vapeur:</b>	0,000116 PA @ 25C	<b>Taux d'évaporation:</b>	< 1 (acétate de butyle = 1)
<b>Gravité ou densité spécifique:</b>	0.787 g/ml	<b>Densité de vapeur (air = 1):</b>	11.6
<b>Point d'ébullition:</b>	322 C @ 101.3 KPA	<b>Congélation / fusion:</b>	66 °C
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	1.015 mg/l	<b>Coefficient Eau / Huile:</b>	Log Kow = 4.82 (25°C)
<b>pH:</b>	Aucune donnée disponible.	<b>Seuil d'odeur:</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Viscosité:</b>	Aucune donnée disponible.	<b>Température d'auto-</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Point d'éclair et méthode:</b>	356°F (180°C) Coupelle ouverte Cleveland	<b>Limites d'inflammabilité:</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Aucune donnée disponible.	<b>Température de décomposition:</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Propriétés explosives:</b>	Non explosif.	<b>Propriétés oxydantes:</b>	Pas un oxydant.

#### 9.2. Autres informations

Ne s'applique pas.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Non classé comme étant dangereusement réactif.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	La polymérisation n'est pas susceptible de se produire
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Éviter le contact avec des matières incompatibles, la génération de poussières et les sources de chaleur.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Incompatible(s) avec les matériaux d'oxydation; Métaux alcalins; Ammoniac; Agents réducteurs forts

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

monoxyde de carbone; Dioxyde de carbone; Une décomposition thermique se produit au point d'ébullition qui libère du cyclohexanol et de l'anhydride phtalique.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité par voie orale aiguë LD <sub>50</sub> :	> 2000 mg/kg (rat)	OECD 423, 2012; Dicyclohexyl Phthalate
Toxicité cutanée aiguë LD <sub>50</sub> :	> 2000 mg/ kg (rat)	OECD 402, 2012; Dicyclohexyl Phthalate
Toxicité par inhalation aiguë LC <sub>50</sub> :	Aucune donnée disponible.	
Irritation de la peau:	Non irritant pour la peau. (OECD 439, 2012) DCHP	
Irritation des yeux:	Non irritant pour les yeux. (OECD 437, 2012) DCHP	
Sensibilisation cutanée:	Positive for skin sensitization potential in Local Lymph Node Assay (OECD 442B).	
Mutagénicité:	Une batterie de tests n'a pas permis de démontrer le caractère mutagénique de ce produit.	
Toxicité de reproduction et le développementale:	Effects on fertility and development toxicity (oral route): NOAEL 18 mg/kg bw/day (OECD 416). Des études de reproduction / développement de deux générations sur des animaux de laboratoire montrent clairement des effets indésirables sur le développement de la progéniture à la suite d'une exposition parentale, à des doses n'entraînant pas de toxicité maternelle marquée.	
Cancérogénicité:	Ce matériau n'est pas listé par IARC, NTP ou OSHA comme étant carcinogène. Aucune donnée de test disponible n'indique que ce matériau est un carcinogène.	
Organes cibles:	Aucun(e) connu(e)	
Danger par aspiration :	Basé sur les propriétés physiques, pas susceptibles d'être un danger d'aspiration.	
Voie (s) d'exposition:	L'absorption et le contact cutanés, le contact oculaire et l'inhalation. L'ingestion n'est pas considérée comme une voie principale d'exposition.	
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des irritations cutanées chez certaines personnes. Effets retardés: Aucun(e) connu(e).	
Additif ou synergique des effets:	Aucun(e) connu(e).	

## SECTION 12: Informations écologiques

<u>12.1. Toxicité</u>	LC50 (96h) Oryzias latipes (Medaka) > 2 mg/L (OECD 203) EC50 (48h) Daphnia magna > 2 mg/L (OECD 202) EC50 (72h) Pseudokirchneriella subcapitata > 2 mg/L (OECD 201) NOEC Daphnia magna = 0.181 mg/L (21d OECD 211)	Dicyclohexyl Phthalate
<u>12.2. Persistance et dégradabilité</u>	Le matériau est facilement biodégradable dans des conditions aérobiques.	
<u>12.3. Potentiel de bioaccumulation</u>	Une bioconcentration ne devrait pas se produire.	
<u>12.4. Mobilité dans le sol</u>	On considère que ce matériau est modérément mobile dans le sol. Il est absorbé par la plupart des types de sol.	
<u>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	Cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB.	

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

US EPA Numéro de déchet:	Non nocif
Classification des déchets: (par la réglementation américaine)	Les déchets peuvent être classés comme "spéciaux" ou dangereux selon la réglementation de l'Etat.
Élimination des déchets:	NOTE: Generator est responsable de la caractérisation des déchets approprié. Etat la réglementation sur les déchets dangereux peuvent différer substantiellement des règlements fédéraux. Éliminer ce produit conformément à la pratique standard pour l'élimination de matières potentiellement dangereuses tel que requis par la législation locale applicable international, national, régional, national ou. Ne pas jeter dans les égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Pour l'élimination au sein de la CE, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) doit être utilisé. Notez que la réglementation d'élimination peuvent aussi s'appliquer aux contenants vides et les eaux de rinçage de l'équipement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Les informations suivantes s'appliquent à tous les modes de transport (DOT / IATA / OACI / IMDG / ADR / RID / ADN), sauf indication contraire:

14.1. Numéro ONU	Sans objet	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Chemicals, n.o.s. (Dicyclohexyl Phthalate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Sans objet	14.4. Groupe d'emballage	Sans objet
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans objet		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Sans objet		
Nombre de guide d'urgence en Amérique du Nord :	Sans objet	IMDG EMS:	Sans objet;
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC			Sans objet

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les listes d'inventaire chimique	Statut:		
USA TSCA:	Répertoriés.	EINECS:	Répertoriés. 201-545-9
Canada (DSL / NDSL):	Répertoriés. (DSL)	Japon:	Répertoriés. (3-1311)
Corée:	Répertoriés. (KE-02215)	Australie:	Répertoriés.
Chine:	Répertoriés.	Philippines:	Répertoriés.
Taiwan:	Répertoriés.	Nouvelle-Zélande:	Répertoriés.



## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<b>Eau allemand classification des dangers:</b>	ID Number 2668, hazard class 1 - low hazard to waters ( <i>dicyclohexyl phthalate</i> )
<b>SARA 313:</b>	Pas répertoriés.
<b>quantités à déclarer</b>	Sans objet
<b>Réglementations d'État</b>	Ce produit contient des produits chimiques listés sur la Liste des substances extrêmement dangereuses du Minnesota.
<b>Autres Annonces réglementaires:</b>	Dicyclohexyl Phthalate is approved for use in the United States as a food contact substance - for details, see 21 CFR 176.170, 21 CFR 175.105, 21 CFR 177.1200 and 21 CFR 178.3740. The substance has been included in the REACH candidate list of substances of very high concern for authorisation as per Regulation (EC) No 1907/2006 Article 59(1).

HMIS IV:

HEALTH	3*
FLAMMABILITY	1
PHYSICAL HAZARD	0

NFPA:



### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet

## SECTION 16: Autres informations

**Méthode de classification :** Sur la base de données de test  
Avis d'experts

### Légende des abréviations:

ACGIH = American Conference on Governmental Industrial Hygienists.

CAS = Chemical Abstracts Service.

CFR = Code of Federal Regulations.

DSL/NDSL = intérieure liste/Non-Domestic Substances List.

EC = Communauté européenne.

EINECS = inventaire européen des Substances chimiques commerciales existantes.

ELINCS = liste européenne des Substances chimiques notifiées.

UE = Union européenne.

GHS = système général harmonisé.

LC = Concentration létale.

LD = Dose létale.

NFPA = National Fire Protection Association.

NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health.

NTP = National Toxicology Program.

OSHA = Occupational Safety and Health Administration

PEL = limite d'exposition permise.

RQ = quantité déclarable.

SARA = Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986.

TLV = valeur limite.

SIMDUT = système d'Information des matières dangereuses au travail.

**Important: S'il vous plaît noter que l'information contenue dans ce document est fournie sans garantie d'aucune sorte. L'utilisateur doit traiter ces données seulement comme complément à d'autres informations recueillies par eux et doivent prendre des décisions indépendantes de pertinence et l'exhaustivité des informations de toutes les sources pour assurer la bonne utilisation et l'élimination de ces matières, la sécurité et la santé des employés et des clients. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur situation. Les informations contenues dans ce document peuvent changer sans préavis. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ REMPLACE toutes les éditions précédentes.**

<b>Date de révision:</b>	16 Aug 2018	<b>Original Date d'émission:</b>	31 December 1999
<b>Publié par:</b>	Regulatory Management Department	<b>Email:</b>	SDS@Vertellus.com

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Détails de révision

Sections révisées 8, 9 et 15. v